



ORGANISATION EUROPEENNE ET
MEDITERRANEENNE POUR LA PROTECTION DES
PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION ORGANIZATION



ANNÉE INTERNATIONALE DE LA
SANTÉ DES VÉGÉTAUX

2020

OEPP

Service d'Information

No. 9 PARIS, 2020-09

Général

- [2020/184](#) Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2020/185](#) Modifications de la réglementation de l'UE
- [2020/186](#) Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans EPPO Global Database
- [2020/187](#) Recommandations des projets Euphresco destinées aux décideurs

Ravageurs

- [2020/188](#) *Anoplophora glabripennis* est absent de Russie
- [2020/189](#) Éradication d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro
- [2020/190](#) Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- [2020/191](#) Mise à jour sur la situation d'*Aromia bungii* en Italie
- [2020/192](#) Mise à jour sur la situation d'*Aromia bungii* en Allemagne
- [2020/193](#) Premier signalement de *Tuta absoluta* en Chine
- [2020/194](#) *Parasaissetia nigra* en Italie : mise à jour

Maladies

- [2020/195](#) Premier signalement de *Clavibacter sepedonicus* en Géorgie
- [2020/196](#) Premier signalement de 'Candidatus Liberibacter africanus' en Angola
- [2020/197](#) Découverte de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* dans la région Occitanie (France)
- [2020/198](#) Premier signalement d'*Acidovorax citrulli* en Macédoine du Nord
- [2020/199](#) Nouvelle découverte du tomato brown rugose fruit virus en Allemagne
- [2020/200](#) Éradication du tomato brown rugose fruit virus en Pologne
- [2020/201](#) *Cryphonectria parasitica* détecté dans des galles abandonnées de *Dryocosmus kuriphilus*
- [2020/202](#) La maladie 'beech leaf disease' trouvée au Massachusetts et au Rhode Island (US)

Plantes envahissantes

- [2020/203](#) *Pseudosasa japonica* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2020/204](#) Premiers signalements publiés de plantes exotiques en Suisse et dans le canton du Tessin
- [2020/205](#) Plantes ornementales exotiques en Bulgarie
- [2020/206](#) Bénéfices de la lutte biologique contre les plantes exotiques envahissantes
- [2020/207](#) Réglementation nationale et régionale des plantes non natives en Italie
- [2020/208](#) La flottabilité des semences d'*Impatiens* augmente le succès des invasions

2020/184 Nouvelles données sur les organismes de quarantaine et les organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP

En parcourant la littérature, le Secrétariat de l'OEPP a extrait les nouvelles informations suivantes sur des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles de la Liste d'Alerte de l'OEPP (ou précédemment listés). La situation de l'organisme concerné est indiquée en gras, dans les termes de la NIMP no. 8.

• Nouveaux signalements

Au Canada, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera : Argidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en août 2020 sur des ormes (*Ulmus* spp.) d'une propriété rurale à Ste Martine, au Québec. Il s'agit de la première détection de ce ravageur en Amérique du Nord (NAPPO, 2020). **Présent, quelques signalements.**

Dothistroma septosporum (organisme réglementé non de quarantaine de l'UE) est présent au Belarus. Il a été trouvé pour la première fois en 2012 sur de jeunes *Pinus strobus* dans l'arboretum de Verhnedvinsk (région de Vitebsk). En 2013, des symptômes de la maladie ont été observés sur *P. sylvestris* près de Minsk. En 2013, la présence du champignon a été confirmée par des méthodes moléculaires sur *P. sylvestris* dans la région de Vitebsk, puis sur *P. mugo* dans les jardins botaniques de Vitebsk et de Minsk (Markovskaja *et al.*, 2020). **Présent, seulement dans certaines zones.**

En Italie, *Singhiella simplex* (Hemiptera : Aleyrodidae - précédemment sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois à l'été 2019 sur des *Ficus benjamina* d'un jardin public du centre historique de la ville de Reggio Calabria (région Calabria). Le ravageur a ensuite été trouvé dans la plupart des espaces verts urbains de la ville. Les arbres infestés présentaient une défoliation et un dépérissement des branches (Laudani *et al.*, 2020). **Présent, seulement dans certaines zones.**

La processionnaire du chêne, *Thaumetopoea processionea* (Lepidoptera : Notodontidae - Annexes de l'UE), a été trouvée pour la première fois en Irlande en juin 2020 sur un arbre dans un parc du sud de Dublin. Toutes les chenilles ont été collectées sur l'arbre. Des prospections supplémentaires sont en cours. L'Irlande a un statut de zone protégée pour *Thaumetopoea processionea* (ONPV d'Irlande, 2020). **En cours d'éradication.**

Tuta absoluta (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois au Togo en 2018. Le ravageur a été piégé au cours d'une prospection menée entre novembre 2018 et février 2019 dans 15 exploitations agricoles produisant des tomates (*Solanum lycopersicum*) dans diverses régions du Togo. Des dégâts sur les feuilles et les fruits de tomate ont été observés sur tous les sites étudiés, avec une incidence plus faible dans les régions du nord (Fiaboe *et al.*, 2020). **Présent, largement répandu.**

• Signalements détaillés

Au Brésil, des prospections sur le huanglongbing ont été menées entre 2011 et 2014 dans l'état de Bahia pour vérifier l'absence de la maladie. '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' (Liste A1 de l'OEPP) a été détecté par PCR dans 3 échantillons de l'insecte vecteur (*Diaphorina citri* - Hemiptera : Liviidae - Liste A1 de l'OEPP) prélevés sur *Murraya paniculata* dans la ville de Seabra, région de Chapada Diamantina (Abreu *et al.*, 2020).

Au Paraguay, *Anastrepha obliqua* (Diptera : Tephritidae, Liste A1 de l'OEPP) est signalé présent dans les départements de Boquerón, Central, Cordillera, Concepción et Ñeembucú (Silva *et al.*, 2020).

- **Éradication**

L'ONPV de Suisse a informé le Secrétariat de l'OEPP que *Synchytrium endobioticum* (Liste A2 de l'OEPP) n'a pas été détecté au cours des 25 dernières années. Le pathogène est donc jugé absent de Suisse (organisme nuisible éradiqué, sous surveillance officielle).

Le statut phytosanitaire de *Synchytrium endobioticum* en Suisse est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

- **Absence**

En 2011, une maladie grave causant la chute des feuilles et des noix de muscadier (*Myristica fragrans*) a été observée dans des plantations du Kerala, en Inde. La maladie a alors été attribuée à *Phytophthora ramorum* (Liste A2 de l'OEPP) (Mathew & Beena, 2012). Des prospections supplémentaires utilisant des méthodes morphologiques, moléculaires et biologiques ont montré que d'autres espèces de *Phytophthora* sont impliquées dans cette maladie, mais pas *P. ramorum*. Les isolats du muscadier sont des hybrides, *P. citrophthora* x *P. meadii* et *P. citrophthora* x *P. tropicalis*, pour lesquels les noms *P. citromeadii* et *P. citrocaptalis* ont été proposés (Anandaraj *et al.*, 2020).

- **Plantes-hôtes**

Listronotus bonariensis (Coleoptera : Curculionidae - Liste A1 de l'OEPP) est principalement un ravageur des graminées (Poaceae), mais les adultes peuvent s'alimenter sur les Brassicaceae et les Fabaceae. En octobre 2016, une infestation sur pois (*Pisum sativum* - Fabaceae) a été observée dans une exploitation agricole de Nouvelle-Zélande. Les symptômes comprenaient le flétrissement et la jaunisse des nouvelles pousses. L'inspection visuelle des plantes infestées a permis de trouver des trous d'entrée et de sortie, ainsi que des galeries dans les tiges, avec une larve par plantule. Les pois avaient été semés dans une parcelle auparavant cultivée avec du ray-grass d'Italie (*Lolium multiflorum*). Les auteurs considèrent qu'il s'agit d'un nouveau signalement d'hôte de *L. bonariensis* (McNeill *et al.*, 2020).

Le Citrus leaf blotch virus (Citrovirus, CLBV, Annexes de l'UE) a été détecté sur *Malus micromalus* en Chine (Li *et al.*, 2020). Il s'agit du premier signalement du CLBV infectant des plantes du genre *Malus*.

- **Organismes nuisibles nouveaux**

En Italie, un nouveau blunervirus a été isolé sur des plants de tomate symptomatiques dans une parcelle en plein champ à l'automne 2018. Les plantes affectées présentaient des symptômes de criblage et de maturation irrégulière des fruits. Le génome complet de ce nouveau virus a été séquencé et le nom tomato fruit blotch virus (ToFBV) a été proposé. Un autre isolat de ce virus a été détecté en Australie (Ciuffo *et al.*, 2020).

Au Portugal, un nouveau pathogène, *Pestalotiopsis pini*, a été isolé sur des pins parasols symptomatiques (*Pinus pinea*) dans des plantations et des zones urbaines. Il provoque une brûlure des pousses et une nécrose de la tige. Quatre autres espèces de *Pestalotiopsis* ont été trouvées associées à des pins parasols symptomatiques, à savoir *Pe. australis*, *Pe. biciliata*, *Pe. disseminata* et *Pe. hollandica* (Silva *et al.*, 2020).

Sources: Abreu EFM, Lopes AC, Fernandes AM, Silva SWB, Barbosa CJ, Nascimento AS, Laranjeira FF, Andrade EC (2020) First report of HLB causal agent in psyllid in State of Bahia, Brazil. *Neotropical Entomology* (abst.).
<https://doi.org/10.1007/s13744-020-00783-w>

- Anandaraj M, Mathew SK, Eapen SJ, Cissin J, Rosana B, Bhai RS (2020) Morphological and molecular intervention in identifying *Phytophthora* spp. causing leaf and nut fall in nutmeg (*Myristica fragrans* Houtt.). *European Journal of Plant Pathology* **156**, 373-386.
- Ciuffo M, Kinoti WM, Tiberini A, Forgia M, Tomassoli L, Constable FE, Turina M (2020) A new blunervirus infects tomato crops in Italy and Australia. *Archives of Virology* **165**, 2379-2384 (via PestLens).
- Fiaboe KR, Agboka K, Agboyi LK, Koffi D, Ofoe R, Kpadonou GE, Agnamba AO, Assogba K, Adjevi MKA, Zanou KT, Fening OK (2020) First report and distribution of the South American tomato pinworm, *Tuta absoluta* (Meyrick) (Lepidoptera: Gelechiidae) in Togo. *Phytoparasitica*. <https://doi.org/10.1007/s12600-020-00841-4>
- Laudani F, Giunti G, Zimbalatti G, Campolo O, Palmeri V (2020) *Singhiella simplex* (Singh) (Hemiptera: Aleyrodidae), a new aleyrodid species for Italy causing damage on Ficus. *EPPO Bulletin* **50**(1), 268-270.
- Li H, Zhao Q, Gray S, Xu Y (2020) Viral small RNA-based screening of *Malus* spp. reveals citrus leaf blotch virus infection of Kaido crab apple in China. *Plant Disease* (sous presse). <https://doi.org/10.1094/PDIS-03-20-0506-PDN>
- Markovskaja S, Raitelaitytė K, Kačergius A, Kolmakov P, Vasilevich V (2020) Occurrence of *Dothistroma* needle blight in Lithuania and Belarus: The risk posed to native Scots Pine forests. *Forest Pathology*, e12626. <https://doi.org/10.1111/efp.12626>
- Mathew SK & Beena S (2012) A new record of *Phytophthora ramorum* causing leaf fall and shoot rot of nutmeg (*Myristica fragrans*). *Journal of Mycology and Plant Pathology* **42**(4), 529-530.
- McNeill MR, Scott RE, Richards NK (2020) A novel association between the grass pest Argentine stem weevil (Coleoptera: Curculionidae) and peas. *New Zealand Journal of Crop and Horticultural Science* **48**(3), 183-189 (abst.).
- NAPPO Phytosanitary Alert System. Official Pest Reports. Canada (2020-09-11) *Aproceros leucopoda* - elm zigzag sawfly detected in Québec. <https://www.pestalerts.org/official-pest-report/aproceros-leucopoda-elm-zigzag-sawfly-detected-qu-bec-aproceros-leucopoda>
- ONPV d'Irlande (2020-07) Oak Processionary Moth (OPM) found in Ireland for the first time June 2020. In *Horticulture Link* 1, p 2. <https://www.agriculture.gov.ie/media/migration/farmingsectors/planthealthandtrade/horticulturelinknewsletter/2020/HorticultureLinkJuly2020300720.pdf>
- ONPV de Suisse (2020-09).
- Rodriguez PAC, Miret LM, Norrbom AL, Garay LC, Coronel BE, Peñaranda EA (2020) New records of *Anastrepha* (Diptera: Tephritidae) from Paraguay. *Zootaxa*, **4809**(1), 141-155. <https://doi.org/10.11646/zootaxa.4809.1.8>
- Silva AC, Diogo E, Henriques J, Ramos AP, Sandoval-Denis M, Crous PW, Bragança H (2020) *Pestalotiopsis pini* sp. nov., an emerging pathogen on stone pine (*Pinus pinea* L.). *Forests* **11**, 805. <https://doi.org/10.3390/f11080805>

Mots clés supplémentaires : absence, signalement détaillé, éradication, nouvelle plante-hôte, organisme nuisible nouveau, nouveau signalement

Codes informatiques : 1PESPG, ANSTOB, APRCLE, CLBV00, DIAACI, GNORAB, HYROBO, LIBEAS, PESTDI, PHYTRA, SCIRPI, SINLSI, SYNCEN, THAUPT, TOFBV0, AU, BR, BY, CA, CH, IE, IN, IT, IT, NZ, PT, PY, TG

2020/185 Modifications de la réglementation de l'UE

L'Union Européenne a récemment modifié les mesures d'urgence appliquées contre trois organismes nuisibles :

- *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae* (Liste A2 de l'OEPP) : le Règlement d'exécution de la Commission 2020/885 remplace la Décision d'exécution (UE) 2017/198. Il comprend des exigences pour le pollen vivant et les végétaux destinés à la plantation (autres que les semences) d'*Actinidia* dans le cadre de l'importation et du mouvement à l'intérieur de l'UE.
- Le Tomato brown rugose fruit virus (Liste A2 de l'OEPP) : le Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2020/1191 abroge la Décision d'exécution (UE) 2019/1615. Ce nouveau règlement comprend des exigences sur l'échantillonnage des semences et les tests.
- *Xylella fastidiosa* (Liste A2 de l'OEPP) : le Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2020/1201 abroge la Décision (UE) 2015/789. Ce règlement définit des mesures d'éradication et d'enrayement, la conduite des prospections et les mesures pour l'importation de plantes-hôtes de pays tiers. Les mesures sont expliquées en détail sur la page Internet dédiée suivante : https://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures/xylella-fastidiosa_en

Toutes les mesures d'urgence de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures_en

Source: Règlement d'exécution (UE) 2020/885 de la Commission du 26 juin 2020 relatif à des mesures visant à prévenir l'introduction et la propagation dans l'Union de *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae* Takikawa, Serizawa, Ichikawa, Tsuyumu et Goto. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/885/oj

Règlement d'exécution (UE) 2020/1191 de la Commission du 11 août 2020 établissant des mesures destinées à éviter l'introduction et la dissémination du virus du fruit rugueux brun de la tomate dans l'Union et abrogeant la décision d'exécution (UE) 2019/1615. http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/1191/oj

Règlement d'exécution (UE) 2020/1201 de la Commission du 14 août 2020 relatif à des mesures visant à prévenir l'introduction et la dissémination dans l'Union de *Xylella fastidiosa* (Wells et al.) http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/1201/oj

Mots clés supplémentaires : réglementation

Codes informatiques : PSDMAK, TOBRFV, XYLEFA, XYLEFF, XYLEFO, XYLEFM, XYLEFP, XYLEFS, XYLEFT, EU

2020/186 Des fiches informatives dynamiques, nouvelles et révisées, sont disponibles dans EPPO Global Database

Le Secrétariat de l'OEPP a commencé la révision des fiches informatives de l'OEPP sur les organismes nuisibles recommandés pour la réglementation et la préparation de nouvelles fiches. Ce projet est soutenu par une convention de subvention de l'UE. Cette révision est l'occasion de créer des fiches informatives dynamiques dans EPPO Global Database, dans lesquelles les sections sur l'identité de l'organisme, ses plantes-hôtes et sa répartition géographique sont générées automatiquement par la base de données. Ces fiches informatives dynamiques remplaceront progressivement les fiches PDF qui se trouvent actuellement dans la base de données. Depuis le précédent rapport (SI OEPP 2020/160), les fiches informatives OEPP suivantes, nouvelles ou révisées, ont été publiées dans EPPO Global Database :

- *Aleurocanthus spiniferus*. <https://gd.eppo.int/taxon/ALECSN/datasheet>
- *Apriona rugicollis*. <https://gd.eppo.int/taxon/APRIJA/datasheet>
- *Virus de feuille de râpe rouge cerise*. <https://gd.eppo.int/taxon/CRLV00/datasheet>
- *Diaphorina citri*. <https://gd.eppo.int/taxon/DIAACI/datasheet>
- *Ips typographus*. <https://gd.eppo.int/taxon/IPSXTY/datasheet>
- *Meloidogyne enterolobii*. <https://gd.eppo.int/taxon/MELGMY/datasheet>
- *Rhagoletis pomonella*. <https://gd.eppo.int/taxon/RHAGPO/datasheet>
- *Rhynchophorus palmarum*. <https://gd.eppo.int/taxon/RHYCPA/datasheet>
- *Synchytrium endobioticum*. <https://gd.eppo.int/taxon/SYNCEN/datasheet>
- *Trioza erytraeae*. <https://gd.eppo.int/taxon/TRIZER/datasheet>

Source: Secrétariat de l'OEPP (2020-09).

Mots clés supplémentaires : publication

Codes informatiques : ALECSN, APRIJA, CRLV00, DIAACI, IPSXTY, MELGMY, RHAGPO, RHYCPA, SYNCEN, TRIZER

2020/187 Recommandations des projets Euphresco destinées aux décideurs

Le projet de recherche suivant a récemment été conduit dans le cadre d'Euphresco (réseau pour la coordination et le financement de la recherche phytosanitaire - hébergé par l'OEPP). Un rapport, disponible sur l'Internet, présente les principaux objectifs et résultats des projets, ainsi que des recommandations destinées aux décideurs.

Stratégies basées sur le risque pour se préparer aux foreurs du bois envahissants et les gérer - Évaluation du risque phytosanitaire et systèmes de gestion du risque (PREPSYS)

Le projet PREPSYS a abordé la question suivante : 'Comment se préparer aux risques et aux impacts d'*Agrilus planipennis* (agrile du frêne) et d'*Agrilus anxius* (agrile du bouleau) et les gérer au mieux ?'. Des activités de recherche avaient pour objectif de compléter les connaissances sur ces ravageurs (biologie, dissémination, impacts économiques et environnementaux, et méthodes de lutte) pour faciliter la préparation des pays européens. Étant donné les ressources limitées disponibles pour les activités de surveillance, le consortium recommande que les liens avec l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) soient encouragés (par ex. utilisation des fiches de surveillance pour *A. anxius* et *A. planipennis*, et de l'outil Ribess+ pour les prospections). Les états membres de l'UE devraient également accorder une priorité élevée à la coordination des efforts de piégeage, y compris la sélection du type de piège et des appâts.

En ce qui concerne la gestion des deux ravageurs, la pratique et les recherches en Amérique du Nord ont clairement montré que l'injection de benzoate d'émamectine dans le tronc est un traitement efficace pour gérer les infestations de l'agrile du frêne, ce qui permet aux acteurs de la lutte de consacrer plus de temps à la recherche d'autres options de gestion. Il est urgent que des efforts soient entrepris au sein de l'UE pour évaluer et homologuer le benzoate d'émamectine pour cet usage.

Certains agents de lutte biologique utilisés en Amérique du Nord ont montré des résultats prometteurs car ils se sont établis et ont permis de diminuer les populations d'*Agrilus* : *Spathius agrili*, *Tetrastichus planipennisi*, *Spathius galinae* et *Oobius agrili*. Le consortium recommande des procédures accélérées pour les essais de sécurité du lâcher des agents de lutte biologique, ainsi que pour le développement de capacités de production commerciale et de lâcher des candidats les plus prometteurs.

Auteurs : Evans, Hugh ; Hoch, Gernot ; Douglas, Gerry ; Loomans, Antoon ; Meissner, Heike.

Durée du projet : du 2016-10-01 au 2019-09-30.

Lien : <https://zenodo.org/record/4014893#.X2Duvmgzbct>

Source: Eupresco (2020-09). <https://www.eupresco.net/projects/>

Mots clés supplémentaires : recherche

2020/188 Anoplophora glabripennis est absent de Russie

En août 2014, un spécimen d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé dans le Kraï du Primorié en Russie, près de la Chine (SI OEPP 2017/145). L'ONPV de Russie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que les prospections annuelles ont confirmé l'absence d'*A. glabripennis* sur le territoire russe. Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* en Russie est officiellement déclaré ainsi : **Absent**.

Source: ONPV de Russie (2020-08).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : absence

Codes informatiques : ANOLGL, RU

2020/189 Éradication d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro

Au Monténégro, *Anoplophora glabripennis* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en octobre 2015 dans la municipalité de Budva sur un saule (*Salix* sp.) (SI OEPP 2017/004). La plante infestée a été détruite et toutes les plantes-hôtes sensibles dans un rayon de 100 m (11 plantes) ont été abattues. Une inspection soigneuse n'a pas permis de détecter *A. glabripennis* ou des signes de sa présence sur ces plantes. Une zone délimitée a été mise en place, couvrant la zone infestée et une zone tampon de 2 km autour de la zone infestée. La surveillance menée dans la zone délimitée pendant 4 années consécutives n'a pas détecté le ravageur ou des signes de sa présence. Outre la surveillance spécifique dans la zone délimitée, un suivi spécifique est également réalisé sur d'autres sites au Monténégro. Les prospections ont montré qu'*A. glabripennis* n'est pas présent sur le territoire du Monténégro.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* au Monténégro est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué**.

Source: ONPV du Monténégro (2020-09).

Photos : *Anoplophora glabripennis*. <https://gd.eppo.int/taxon/ANOLGL/photos>

Mots clés supplémentaires : absence, éradication

Codes informatiques : ANOLGL, ME

2020/190 Premier signalement de *Spodoptera frugiperda* en Papouasie-Nouvelle-Guinée

La présence de *Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera : Noctuidae - Liste A1 de l'OEPP) en Papouasie-Nouvelle-Guinée a été confirmée en septembre 2020. Le ravageur a été trouvé pour la première fois en février 2020 sur de jeunes plants de maïs (*Zea mays*) dans deux localités (village de Mari dans la province de Morobe, et canton de Daru dans la province Western). *S. frugiperda* est désormais présent dans les provinces suivantes de Papouasie-Nouvelle-Guinée : Jiwaka, Madang, Morobe, Western et Western Highlands. Il est noté que les provinces de Morobe et de Madang sont particulièrement à risque, car il s'agit de zones de production commerciale de maïs et de canne à sucre. La Communauté Pacifique (SPC) collabore étroitement avec les parties prenantes sur la recherche, la surveillance et le suivi (à l'aide de pièges à phéromones), ainsi que sur l'élaboration de stratégies de lutte intégrée

contre le ravageur. La dissémination récente de *S. frugiperda* en Australie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée soulève des inquiétudes dans la zone Pacifique.

La situation de *Spodoptera frugiperda* en Papouasie-Nouvelle-Guinée peut être décrite ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones (provinces de Jiwaka, Madang, Morobe, Western, Western Highlands).**

Source: Pacific Community (SPC). News (2020-09-03) Armyworm infestation breaches the Pacific. <https://www.spc.int/updates/news/media-release/2020/09/armyworm-infestation-breaches-the-pacific>

Photos : *Spodoptera frugiperda*. <https://gd.eppo.int/taxon/LAPHFR/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LAPHFR, PG

2020/191 Mise à jour sur la situation d'*Aromia bungii* en Italie

En Italie, *Aromia bungii* (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2012 dans la région Campania (province de Napoli) sur *Prunus* spp. (SI OEPP 2012/204), puis en 2018 sur l'île de Procida (province de Napoli). Il a également été détecté en 2013 dans la région Lombardia (SI OEPP 2013/187). Tous les foyers sont en cours d'éradication.

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte d'*A. bungii* dans la région Lazio, dans la municipalité de Civitavecchia. Deux abricotiers (*Prunus armeniaca*) ont été trouvés infestés dans deux petits jardins privés dans une zone urbaine en juin 2020, suite à un signalement par un particulier. Aucun adulte n'a été trouvé. Le propriétaire d'un jardin avait écrasé un adulte, dont les restes ont été utilisés pour réaliser un test moléculaire et confirmer l'identité du ravageur. Des mesures d'éradication conformes à la Décision (UE) 2018/1503 sont appliquées, y compris l'abattage des plantes infestées et de toutes les plantes spécifiées dans un rayon de 100 m autour des plantes infestées. Il existe quelques *Prunus* dans des jardins privés des environs, mais aucune pépinière.

Le statut phytosanitaire d'*Aromia bungii* en Italie est officiellement déclaré ainsi : **Présent, seulement dans certaines parties de l'Etat membre concerné, en cours d'enrayement, dans le cas où l'éradication ne soit pas possible.**

Source: ONPV d'Italie (2020-07).

Décision d'exécution (UE) 2018/1503 de la Commission du 8 octobre 2018 établissant des mesures destinées à prévenir l'introduction dans l'Union et la propagation à l'intérieur de celle-ci d'*Aromia bungii* (Faldermann) OJL 254, 9-18
http://data.europa.eu/eli/dec_impl/2018/1503/oj

Photos : *Aromia bungii*. <https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : AROMBU, IT

2020/192 Mise à jour sur la situation d'*Aromia bungii* en Allemagne

Aromia bungii (Coleoptera : Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en juillet 2011 sur un prunier âgé (*Prunus domestica* subsp. *insititia*) dans un jardin privé à Rosenheim (près de Kolbermoor), dans le sud du Bayern (SI OEPP 2012/090), puis dans un autre jardin à Rosenheim (SI OEPP 2017/056). Deux zones délimitées ont été mises en place (d'un rayon de 2 km chacune) et un suivi officiel est réalisé depuis.

En 2019, 204 arbres infestés ou soupçonnés d'être infestés ont été abattus, inspectés, débités et incinérés. Au total, 131 plantes ligneuses ont été trouvées infestées. La zone délimitée a été étendue et des mesures de lutte conformes à la Décision d'exécution de l'UE 2018/1503 ont été mises en œuvre. Elles incluent une surveillance sur les plantes-hôtes, l'abattage des plantes-hôtes symptomatiques, l'examen du bois pour rechercher des larves, et l'incinération des plantes infestées. En outre, le grand public a été informé des mesures prises et des restrictions sur le mouvement de matériel hôte ont été publiées. Les deux zones délimitées ont été étendues et fusionnées. La zone fusionnée comprend les zones infestées (d'un rayon de 100 m autour des plantes ligneuses infestées) et une zone tampon (d'un rayon de 4 km autour des zones infestées). En 2020, d'autres plantes ligneuses infestées ont été trouvées et la zone délimitée a été étendue. La mise en œuvre des mesures officielles se poursuit.

Le statut phytosanitaire d'*Aromia bungii* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Présent sur un site, en cours d'enrayement, dans le cas où l'éradication ne soit pas possible.**

Source: ONPV d'Allemagne (2020-09).

Décision d'exécution (UE) 2018/1503 de la Commission du 8 octobre 2018 établissant des mesures destinées à prévenir l'introduction dans l'Union et la propagation à l'intérieur de celle-ci d'*Aromia bungii* (Faldermann) OJL 254, 9-18
http://data.europa.eu/eli/dec_impl/2018/1503/oj

Une carte de la zone délimitée est disponible sur la page :
https://www.lfl.bayern.de/mam/cms07/ips/dateien/av_lfl_kl_200724.pdf

Photos : *Aromia bungii*. <https://gd.eppo.int/taxon/AROMBU/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : AROMBU, DE

2020/193 Premier signalement de *Tuta absoluta* en Chine

Des prospections sur *Tuta absoluta* (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A2 de l'OEPP) sont menées en Chine depuis 2014 étant donné le risque posé par ce ravageur pour la production de tomates (*Solanum lycopersicum*). En 2017, *T. absoluta* a été détecté pour la première fois dans la province du Xinjiang. En août 2017, des mâles ont été capturés dans des pièges à phéromone dans le comté de Huocheng (Préfecture autonome d'Ili Kazakh) et des mines foliaires ont été observées dans des cultures de tomates destinées à l'autoconsommation. Des enquêtes supplémentaires en 2017 ont détecté *T. absoluta* sur 4 sites du même comté sur tomate, aubergine (*S. melongena*), pomme de terre (*S. tuberosum*) et morelle noire (*Solanum nigrum*). Dans les parcelles de tomate étudiées, *T. absoluta* infestait 100 % des plantes. Les auteurs concluent que des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre la répartition de *T. absoluta*, ses plantes-hôtes, ses ennemis naturels et la dynamique de ses populations, et pour élaborer des mesures de gestion afin d'empêcher sa dissémination en Chine.

La situation de *Tuta absoluta* en Chine peut être décrite ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones (trouvé pour la première fois en 2017 dans plusieurs localités de la province du Xinjiang).**

Source: Zhang GF, Ma DY, Wang YS, Gao YH, Liu WX, Zhang R, Fu WJ, Xian XQ, Xang J, Kuang M, Wan FH (2020) First report of the South American tomato leafminer, *Tuta absoluta* (Meyrick), in China. *Journal of Integrative Agriculture* 19(7), 1912-1917.

Photos : *Tuta absoluta*. <https://gd.eppo.int/taxon/GNORAB/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : GNORAB, CN

2020/194 Parasaissetia nigra en Italie : mise à jour

La littérature indique plusieurs signalements de la présence de *Parasaissetia nigra* (Hemiptera : Coccidae - précédemment sur les Annexes de l'UE) en Italie, mais certains de ces signalements sont controversés. Dans la partie continentale de l'Italie, le dernier signalement a été réalisé par Pellizzari (2010), qui a déclaré que *P. nigra* a été trouvé à Sanremo (Sicilia) en 2006 et à Ventimiglia (région Liguria) en 2008. D'autres études (Mazzeo *et al.*, 2020) ont confirmé l'établissement de *P. nigra* en Sicilia et son association avec une nouvelle plante-hôte, *Syzygium myrtifolium*.

Une prospection sur les cochenilles a été menée en 2016-2017 dans la ville de Catania (Sicilia) et *P. nigra* a été trouvé sur des plantes en pot de *Syzygium myrtifolium* dans un parc urbain. Le ravageur n'a pas été trouvé sur d'autres plantes-hôtes potentielles (par ex. *Aloe* spp., *Citrus* spp.) à proximité des *S. myrtifolium* infestés. Les *S. myrtifolium* infestés étaient couverts de miellat et de fumagines, présentaient des signes de chlorose et étaient affaiblis. Des parasitoïdes (*Scutellista caerulea* et *Metaphycus* spp.) sont fréquemment observés sur les femelles de *P. nigra*. Jusqu'à présent, la population sicilienne de la cochenille semble être limitée à *S. myrtifolium*, mais étant donné la polyphagie de *P. nigra*, il y a un risque de dissémination vers d'autres plantes et d'autres zones de Sicilia.

Source: Mazzeo G, Nucifora S, Longo S (2020) Definitive confirmation of establishment of *Parasaissetia nigra* (Nietner) (Hemiptera, Coccidae) in Sicily (Italy), with notes on its association with a new host, *Syzygium myrtifolium* Walp. *EPPO Bulletin* 50(2), 295-298.

Pellizzari G (2010) New data on the Italian scale insect fauna (Hemiptera, Coccoidea). *Acta Phytopathologica et Entomologica Hungarica* 45(1), 89-92.

Photos : *Parasaissetia nigra*. <https://gd.eppo.int/taxon/SAISNI/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : SAISNI, IT

2020/195 Premier signalement de *Clavibacter sepedonicus* en Géorgie

Des études ont été réalisées sur *Clavibacter sepedonicus* (Liste A2 de l'OEPP) en Géorgie. Des plants et tubercules de pomme de terre (*Solanum tuberosum*) ont été collectés dans des parcelles de pommes de terre de plusieurs zones de production. Des tubercules ont également été collectés dans des installations privées de stockage de pommes de terre, des marchés et des postes frontières. Des tests PCR et des essais biologiques spécifiques ont été réalisés sur 124 échantillons de pomme de terre. *C. sepedonicus* a été détecté dans 10 échantillons de tubercules de pomme de terre présentant des symptômes de pourriture annulaire, ainsi que dans 1 échantillon asymptomatique. Les 11 échantillons avaient été prélevés dans des installations de stockage privées, achetés sur des marchés ou obtenus à des postes frontières (importations). La bactérie n'a pas été détectée dans les échantillons prélevés dans des parcelles de pommes de terre. 20 isolats au total ont été obtenus à partir des échantillons malades et ils ont été caractérisés en fonction de la morphologie des cellules, des propriétés en culture, de leurs caractéristiques biochimiques, et de leur virulence. Quatre isolats ont été obtenus sur des tubercules récoltés en Géorgie. Pour tous les autres isolats, aucune indication ne peut être donnée sur le pays d'origine, car ils ont été isolés sur des tubercules achetés sur des marchés ou importés d'autres pays, et leur origine n'a pas pu être vérifiée. Il s'agit du premier signalement de *C. sepedonicus* sur des tubercules de pommes de terre produits en Géorgie.

La situation de *Clavibacter sepedonicus* en Géorgie peut être décrite ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones (détecté dans quelques échantillons de tubercules de pomme de terre au stockage).**

Source: Sadunishvili T, Węgierek-Maciejewska A, Arseniuk E, Gaganidze D, Amashukeli N, Sturua N, Amiranashvili, Kharadze S, Kvesitadze G (2020) Molecular, morphological and pathogenic characterization of *Clavibacter michiganensis* subsp. *sepedonicus* strains of different geographic origins in Georgia. *European Journal of Plant Pathology* 158(1), 195-209.

Photos : *Clavibacter sepedonicus*. <https://gd.eppo.int/taxon/CORBSE/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CORBSE, GE

2020/196 Premier signalement de '*Candidatus Liberibacter africanus*' en Angola

En Angola, une prospection sur le huanglongbing (associé à '*Candidatus Liberibacter spp.*' - Liste A1 de l'OEPP) a été conduite en juillet 2019 dans 2 pépinières d'agrumes à Luanda et Caxito, ainsi que dans des vergers de 7 exploitations agricoles aux environs de Calulo et de Quibala. Des pièges jaunes collants ont été placés dans les différentes localités et ont été collectés au bout d'environ 3 semaines. Des galles foliaires indiquant la présence éventuelle de *Trioza erytrae* (Hemiptera : Triozidae - Liste A2 de l'OEPP -vecteur du huanglongbing) ont été observées sur agrume dans certaines localités, mais aucun spécimen n'a été capturé dans les pièges. Les arbres ont été inspectés pour rechercher des symptômes du huanglongbing et des signes de la présence de ses vecteurs. Des feuilles et des pousses présentant des symptômes suspects ont été échantillonnées et testées au laboratoire (43 échantillons). Des tests moléculaires (PCR en temps réel, séquençage) ont confirmé la présence de '*Ca. Liberibacter africanus*' dans 6 échantillons collectés sur des *Citrus* symptomatiques dans une exploitation commerciale près de Calulo (2 *Citrus reticulata* et 3 *C. sinensis*) et dans une pépinière à Luanda (1 *C. aurantifolia*). Il s'agit du premier signalement de '*Ca. L. africanus*' en Angola. Les auteurs concluent que des prospections supplémentaires sont nécessaires pour étudier la présence du huanglongbing et de ses

vecteurs en Angola, et que des mesures devraient être prises pour empêcher la dissémination de la maladie.

La situation de '*Candidatus Liberibacter africanus*' en Angola peut être décrite ainsi : **Présent, seulement dans certaines zones (trouvé pour la première fois en 2019, près de Calulo et de Luanda).**

Source: Fourie P, Kirkman W, Cook G, Steyn C, de Bruyn R, Bester R, Roberts R, DM Bassimba D, José CM, Maree HJ (2020) First report of '*Candidatus Liberibacter africanus*' associated with African greening of citrus in Angola. *Plant Disease* (sous presse).
<https://doi.org/10.1094/PDIS-06-20-1392-PDN>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : LIBEAF, AO

2020/197 Découverte de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* dans la région Occitanie (France)

En France, *Xylella fastidiosa* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalée pour la première fois en 2015 (SI OEPP 2015/144). La bactérie est présente en Corse et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (SI OEPP 2016/193, 2019/187). Des mesures d'éradication et de surveillance sont appliquées.

L'ONPV de France a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* dans une pépinière de la région Occitanie. La bactérie a été détectée sur 4 plants de lavande hybride (*Lavandula x intermedia*) dans une pépinière au cours d'un suivi de routine. Des études de traçabilité sont en cours pour déterminer l'origine du foyer. Des mesures d'éradication sont mises en œuvre conformément au Règlement d'exécution de la Commission (UE) 2020/1201.

Le statut phytosanitaire de *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* en France est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication, seulement dans certaines parties de l'Etat membre concerné.**

Source: ONPV de France (2020-09).

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2020-09-04) Santé des végétaux : un premier foyer de la bactérie *Xylella fastidiosa* détecté en Occitanie
<https://agriculture.gouv.fr/sante-des-vegetaux-un-premier-foyer-de-la-bacterie-xylella-fastidiosa-detecte-en-occitanie>

Règlement d'exécution (UE) 2020/1201 de la Commission du 14 août 2020 relatif à des mesures visant à prévenir l'introduction et la dissémination dans l'Union de *Xylella fastidiosa* (Wells et al.).

http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/1201/oj

Photos : *Xylella fastidiosa*. <https://gd.eppo.int/taxon/XYLEFA/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XYLEFM, XYLEFA, FR

2020/198 Premier signalement d'*Acidovorax citrulli* en Macédoine du Nord

En août 2019, des symptômes de taches des fruits ont été observés sur des pastèques mûres (*Citrullus lanatus*) dans une parcelle de 5 ha à Sopot Kavadarci, en Macédoine du Nord. Des échantillons ont été prélevés sur les fruits malades et ont été testés au laboratoire (tests physiologiques, biochimiques, de pouvoir pathogène et PCR selon le Protocole de diagnostic de l'OEPP PM 7/127). Les résultats ont confirmé la présence d'*Acidovorax citrulli* (Liste A1 de l'OEPP). Il s'agit du premier signalement d'*A. citrulli* en Macédoine du Nord. Des pertes économiques importantes (jusqu'à 90 %) ont été observées. *A. citrulli* est un organisme nuisible réglementé, et le Ministère de l'agriculture a été informé des résultats de cette étude de recherche afin que des mesures puissent être mises en œuvre pour empêcher la dissémination de la maladie.

La situation d'*Acidovorax citrulli* en Macédoine du Nord peut être décrite ainsi : **Présent, trouvé pour la première fois en 2019 sur 1 site de production.**

Source: Mitrev S, Arsov E (2020) First report of bacterial fruit blotch on watermelon caused by *Acidovorax citrulli* in the Republic of North Macedonia. *Plant Disease* (sous presse) <https://doi.org/10.1094/PDIS-01-20-0204-PDN>

Photos : *Acidovorax citrulli*. <https://gd.eppo.int/taxon/PSDMAC/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PSDMAC, MK

2020/199 Nouvelle découverte du tomato brown rugose fruit virus en Allemagne

En Allemagne, le tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus*, ToBRFV - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois dans le Nordrhein-Westfalen en juillet 2018 dans sept serres de production de tomate (*Solanum lycopersicum*), et a été éradiqué en juillet 2019 (SI OEPP 2019/012, 2019/145).

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP d'une nouvelle découverte du ToBRFV dans une autre région, le Brandenburg. Le virus a été trouvé sur tomate (*Solanum lycopersicum*, variété San Marzano) dans un tunnel plastique d'une exploitation d'agriculture biologique. Les plants ne présentaient pas de symptômes foliaires caractéristiques, mais les fruits présentaient une coloration inégale (stries rouges) et des signes de rugosité. Les échantillons prélevés sur des variétés de tomate et d'aubergine directement adjacentes ont donné des résultats négatifs aux tests. Des études de traçabilité en amont ont montré que la variété de tomate infectée avait été cultivée à partir de semences produites dans un autre État membre de l'UE. Des tests supplémentaires seront réalisés sur les semences restantes du lot utilisé pour la culture infectée. Des mesures d'éradication officielles sont prises et comprennent la destruction par incinération du matériel végétal infecté et du compost potentiellement infecté, l'interdiction du mouvement de fruits et de matériel végétal, des mesures sanitaires, et la désinfection des caisses de transport.

Le statut phytosanitaire du *Tomato brown rugose fruit virus* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi : **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne (2020-09).

JKI. Finding on tomato (*Solanum lycopersicum*) in Germany (Brandenburg) <https://pflanzengesundheit.julius-kuehn.de/index.php?menuid=86&downloadid=2851&reporeid=223>

Photos : *Tomato brown rugose fruit virus*. <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : TOBRFV, DE

2020/200 Éradication du tomato brown rugose fruit virus en Pologne

En Pologne, le tomato brown rugose fruit virus (*Tobamovirus*, ToBRFV - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en mars 2020 dans une serre de production de tomates (*Solanum lycopersicum*) (SI OEPP 2020/122). Les plantules infectées de la serre appartenaient à la variété Tomimaru Muchoo greffée sur la variété Maxifort. Des enquêtes officielles ont montré que ces plantules avaient été produites à partir de semences originaires du Pérou* importées via les Pays-Bas. L'ONPV polonaise a enquêté sur toutes les entreprises (119) ayant acheté des semences de ces variétés, et a testé 101 échantillons. Tous étaient négatifs pour le ToBRFV. L'ONPV des Pays-Bas a testé d'autres lots de semences dans l'entreprise néerlandaise qui avait importé les semences du Pérou, et la variété Maxifort a donné un résultat positif aux tests. Il est conclu que des semences de la variété Maxifort provenant du Pérou* sont à l'origine de l'infestation en Pologne.

Des mesures officielles ont été appliquées dans la serre infectée et dans les serres où des tomates de la même variété avaient été plantées. Ils comprennent une surveillance sur les symptômes, et des mesures sanitaires strictes pendant la culture, la récolte et l'emballage des fruits. Aucun symptôme supplémentaire n'a été observé sur des plantes ou des fruits. À la fin de la saison, les plants de tomate seront détruits sous la supervision de l'ONPV et les serres seront désinfectées. Le lot de semences infecté a été retiré du marché pour être détruit. La surveillance se poursuivra dans ces serres pendant la prochaine période de végétation.

Le statut phytosanitaire du tomato brown rugose fruit virus en Pologne est officiellement déclaré ainsi : **Absent, organisme nuisible éradiqué.**

* Note du Secrétariat : le ToBRFV n'est pas officiellement signalé comme étant présent au Pérou, mais les Pays-Bas ont signalé une interception sur des semences de tomate (SI OEPP 2020/068).

Source: ONPV de Pologne (2020-09).

Photos : *Tomato brown rugose fruit virus*. <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>

Mots clés supplémentaires : absence, éradication

Codes informatiques : TOBRFV, PL

2020/201 *Cryphonectria parasitica* détecté dans des galles abandonnées de *Dryocosmus kuriphilus*

Dans la littérature, il a été envisagé que les trous de sortie de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera : Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) puissent constituer des points d'entrée pour *Cryphonectria parasitica* (Liste A2 de l'OEPP), l'agent causal du chancre du châtaignier. Au Royaume-Uni, au cours de prospections sur *C. parasitica* en 2018-2019, les deux organismes nuisibles ont été trouvés sur 26 sites à Londres et dans le West Sussex. Des rameaux de châtaignier (*Castanea sativa*) portant des galles abandonnées de *D. kuriphilus* ont été collectés pour vérifier la présence éventuelle de *C. parasitica* (isolement, test moléculaire). 10 des 17 rameaux collectés ont donné un résultat positif pour *C. parasitica* ; tous avaient

été prélevés à Londres. Dans 3 cas, il a été possible d'isoler *C. parasitica* en culture pure. Dans un échantillon, le rameau portant des galles de *D. kuriphilus* présentait également un chancre caractéristique de *C. parasitica*. Ces résultats montrent que les galles abandonnées de *D. kuriphilus* peuvent être colonisées par *C. parasitica*. Il est toutefois noté que d'autres études sont nécessaires pour déterminer les interactions entre *D. kuriphilus* et *C. parasitica*, et le lien avec l'incidence de la maladie.

Source: Pérez-Sierra A, van der Linde S, Romón-Ochoa P, Jones B, Gorton C (2020) First report of *Cryphonectria parasitica* on abandoned galls of *Dryocosmus kuriphilus* on sweet chestnut in the United Kingdom. *New Disease Reports* 41, 34. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2020.041.034>

Photos : *Cryphonectria parasitica*. <https://gd.eppo.int/taxon/ENDOPA/photos>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DRYCKY, ENDOPA, GB

2020/202 La maladie 'beech leaf disease' trouvée au Massachusetts et au Rhode Island (US)

La maladie 'beech leaf disease' (Liste d'Alerte de l'OEPP) est une nouvelle maladie des hêtres (par ex. *Fagus grandifolia*, *Fagus sylvatica*) qui, depuis les années 2010, est de plus en plus observée dans les zones urbaines et forestières de l'est des États-Unis et du Canada. La maladie a d'abord été signalée sur *Fagus grandifolia* dans l'Ohio en 2012 et elle s'est rapidement disséminée en Pennsylvanie, à New York, en Ontario (Canada) et au Connecticut (SI OEPP 2018/178). On a montré que le nématode foliaire *Litylenchus crenatae mccannii* est associé à la maladie, mais on ne sait toujours pas si d'autres facteurs (y compris des pathogènes) peuvent également jouer un rôle dans la maladie (SI OEPP 2020/082, 2020/083). La maladie 'beech leaf disease' cause des dégâts sur le feuillage des hêtres, et entraîne une réduction de la vigueur des arbres, puis leur mort.

À l'été 2020, des symptômes de la maladie ont été signalés dans deux autres états des États-Unis. Au Massachusetts, la maladie a été observée en juin 2020 dans la ville de Plymouth (comté de Plymouth), puis à Worcester (comté de Worcester) et à Blandford (comté de Hampden). Au Rhode Island, la maladie a été observée en juin 2020 dans le village d'Ashaway (près d'Hopkinton). Dans ces deux états, le grand public a été invité à signaler tout symptôme de la maladie.

Source: INTERNET
Government of Massachusetts. Mass.gov (undated) Beech Leaf Disease in Massachusetts. <https://www.mass.gov/guides/beech-leaf-disease-in-massachusetts>
Government of Rhode Island. RI.gov. Press Release (2020-07-13) DEM asks public to be aware of Beech Leaf Disease. <https://www.ri.gov/press/view/38824>
USDA National Invasive Species Information Center. What's New. <https://www.invasivespeciesinfo.gov/whats-new>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : LITYCR, US

2020/203 *Pseudosasa japonica* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi

Pseudosasa japonica est une espèce de bambou couramment cultivée comme plante ornementale des jardins dans la région OEPP. Il existe de plus en plus de signalements dans des environnements naturels et semi-naturels de la région OEPP (par exemple en Belgique et aux Pays-Bas). L'espèce peut s'établir dans des conditions climatiques variées, ce qui pourrait faciliter sa dissémination dans la région OEPP.

Répartition géographique

Région OEPP : Belgique, Espagne (Îles Canaries), France, Géorgie, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni.

Asie : Chine, Corée (République de), Japon.

Amérique du Nord : États-Unis (Alabama, California, Connecticut, Delaware, Florida, Maryland, New Jersey, New York, North Carolina, Pennsylvania, South Carolina, Tennessee).

Amérique du Sud : Brésil.

Océanie : Nouvelle-Zélande.

Morphologie

Pseudosasa japonica est un bambou pérenne leptomorphe qui mesure 3-5 m de haut.

Chaume : droit ou incliné, mesurant 1-3 (-5) m de haut, jusqu'à 1,5 cm d'épaisseur ; entrenœuds longs, portant des crêtes fines, finement tachetés, avec un anneau cireux clair sous chaque nœud ; nœuds légèrement renflés ; cicatrice de gaine de grande taille.

Branche : normalement 1 par nœud, sans bourgeons ni branches à la base de la branche, se ramifiant parfois à partir des nœuds distaux de la branche. Gaines des chaumes persistantes, mesurant jusqu'à 25 cm, glabres à la base, poils piquants apprimés sur la partie distale ; oreillettes et soies orales absentes ; languette de gaine droite, mesurant 2-5 cm, face abaxiale glabre.

Gaine foliaire : glabre, non ciliée, bords membraneux, oreillettes absentes ou petites, droites ; soies orales rares, droites, ou absentes ; ligule oblique, longue, légèrement pubescente, érodée ; ligule abaxiale glabre à finement ciliée.

Limbe foliaire : face abaxiale vert clair à bleu-vert, face adaxiale vert foncé, mesurant 15-37 × 1,5-5 cm, glabre.

Inflorescence : panicule, ouvert, ové à l'envers, mesurant 10-20 cm de long.

Épillets : recourbés, en cylindre aplati, mesurant 3,5-10 cm ; 5-20 (-25) fleurs. Lemme mesurant 1,2-1,5 cm, glabre.

Biologie et écologie

Pseudosasa japonica se reproduit principalement par voie végétative. Les rhizomes rampants peuvent faciliter la dissémination de l'espèce. La plante préfère les sols humides, fertiles et bien drainés, et peut tolérer l'ombre complète et une vaste gamme de conditions climatiques. Si la plante fleurit, ses graines peuvent être dispersées par le vent.

Habitats

Habitats rudéraux, bords de route, berges de rivière, habitats urbains (jardins), forêts.

Filières de mouvement

Le commerce horticole est la filière principale de mouvement dans la région OEPP. Il s'agit d'une plante de jardin populaire qui est également plantée dans les espaces verts.

Impacts

Pseudosasa japonica peut former des bosquets denses qui peuvent entrer en compétition avec les plantes natives. La structure dense peut également gêner l'accès. Aux États-Unis (Pennsylvanie, Maryland et West Virginia), l'espèce est jugée envahissante. Dans la région OEPP, elle a été signalée dans des habitats naturels et semi-naturels.

Lutte

Pseudosasa japonica peut être contrôlée par une lutte manuelle qui élimine les rhizomes. Cependant, la lutte est souvent très difficile en raison des habitats occupés par l'espèce. Des barrières physiques peuvent aider à empêcher sa dissémination. Des options de lutte chimique peuvent être appliquées sur le feuillage et/ou les tiges coupées.

Sources

Flora of China (2020) *Pseudosasa japonica* (Siebold & Zuccarini ex Steudel) Makino ex Nakai,
Available at: http://www.efloras.org/florataxon.aspx?flora_id=2&taxon_id=200026099

Lieurance D, Cooper A, Young AL, Gordon DR, Flory SL (2018) Running bamboo species pose a greater invasion risk than clumping bamboo species in the continental United States. *Journal of Nature Conservation* 43, 39-45.

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante, liste d'alerte

Codes informatiques : PSSJA

2020/204 Premiers signalements publiés de plantes exotiques en Suisse et dans le canton du Tessin

Des prospections botaniques menées en Suisse entre 2015 et 2019 ont identifié cinq plantes exotiques dans des habitats naturels. *Salpichroa origanifolia* (Solanaceae), *Salvinia molesta* (Salviniaceae : Liste A2 de l'OEPP) et *Soliva sessilis* (Asteraceae) sont signalées pour la première fois en Suisse, tandis que *Celastrus orbiculatus* (Celastraceae) et *Veronica cymbalaria* (Plantaginaceae) sont signalées pour la première fois dans le canton du Tessin.

Salpichroa origanifolia est une plante ligneuse pérenne dont la tige grimpante mesure jusqu'à 3 m de long. Native d'Amérique du Sud, elle a été introduite en Afrique, en Amérique du Nord, en Australie et dans la région OEPP, où elle est signalée en Croatie, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et au Royaume-Uni. L'espèce a été trouvée pour la première fois en Suisse à Minusio sur une pente herbeuse entre une route et un lac. Elle couvre environ 100 m² et représente 50 % de la végétation de cette zone. Aux Îles Canaries et en Italie, *S. origanifolia* est jugée envahissante car elle peut se disséminer par ses graines qui sont produites en abondance.

Salvinia molesta est une plante flottante aquatique, native du Brésil et signalée dans plusieurs pays OEPP (voir <https://gd.eppo.int/taxon/SAVMO/distribution>). *S. molesta* peut former des tapis denses qui peuvent réduire l'accès aux cours d'eau et plans d'eau de loisir, gêner le fonctionnement de diverses structures telles que les barrages, bloquer les drains et provoquer des inondations. En Suisse, elle a été signalée à Chiasso, Coldrerio, Novazzano et Breggia en 2018/19. Des spécimens d'herbarium conservés au Musée cantonal d'histoire naturelle attestent de sa présence à Novazzano et Coldrerio dès les étés 2009 et 2015.

Soliva sessilis est une plante herbacée basse native d'Amérique du Sud et envahissante en Australie, en Amérique du Nord et en Nouvelle-Zélande. Dans la région OEPP, elle est naturalisée en Espagne, en France, en Italie, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni, en particulier dans des zones côtières. En Suisse, deux populations ont été identifiées en 2018 et 2020, respectivement (1) près d'Agno, où une population occupe environ 100 m² dans une prairie et (2) à Melano, dans un camping près d'un lac.

Celastrus orbiculatus est une liane ligneuse à croissance rapide native d'Asie de l'Est (Chine, centre et nord du Japon, Péninsule coréenne et Extrême-Orient russe). L'espèce est envahissante en Amérique du Nord. Dans la région OEPP, elle est signalée comme étant exotique dans plusieurs pays (voir <https://gd.eppo.int/taxon/CELOR/distribution>). Dans le canton du Tessin, *C. orbiculatus* a été trouvée dans deux localités : (1) à Orselina à proximité d'un jardin privé en 2015 et (2) à Croglio dans une forêt alluviale proche de la rivière Tresa en 2017. L'individu trouvé à Croglio a été éliminé par précaution.

Veronica cymbalaria est une plante herbacée annuelle native de la partie méditerranéenne de la région OEPP. Elle a été signalée pour la première fois en Suisse à la fin des années 1990 et d'autres observations ont eu lieu depuis. Une population a été identifiée le long d'un sentier près de Lugano en 2019.

Source: Mangili S, Schoenenberger N, Selldor P, Sasu I, Haritz C, Borsari A, Marazzi B, Frey D (2020) Ticino floristic notes 2020: discovery of three new neophytes for Switzerland. *Bulletin of the Ticino Society of Natural Sciences* **108**, 83-91.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CELOR, SAPOR, SAVMO, SOVSE, VERCY, CH

2020/205 Plantes ornementales exotiques en Bulgarie

Hemerocallis fulva (Asphodelaceae) est une plante herbacée pérenne native d'Asie (Chine et Péninsule de Corée). L'espèce est naturalisée en Asie, en Australie, dans la région OEPP et en Amérique du Nord (où elle est signalée comme étant envahissante dans de nombreux états). Là où l'espèce est envahissante, les populations denses peuvent déplacer les plantes natives. En Bulgarie, l'espèce est couramment cultivée car il s'agit d'une plante ornementale de jardin robuste qui peut résister à une vaste gamme de conditions environnementales. Au cours des dix dernières années, *H. fulva* a été signalée comme échappée de jardins dans huit régions floristiques de l'ensemble de la Bulgarie (nord-est, pré-Balkan, Znepole, Sofia, Vitoshka, fleuve Mesta, ouest et centre des monts Rhodopes, et plaine de Thrace), où elle est présente dans des environnements urbains et semi-urbains, le long de routes et de cours d'eau, et dans des prairies. Les populations se composent d'une à plusieurs zones denses couvrant des surfaces allant d'1 m² à plus de 100 m². *H. fulva* se dissémine par voie végétative, les plantes cultivées étant stériles.

Oxalis articulata (Oxalidaceae) est une plante herbacée pérenne à rhizomes native d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Elle est naturalisée dans de nombreuses régions du globe sous des climats tempérés et méditerranéens, y compris en Europe, en Australie, en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie. En Bulgarie, *O. articulata* est signalée dans trois régions floristiques (côte de la Mer Noire, Sofia, vallée du fleuve Strouma) où elle pousse dans des environnements urbains et semi-urbains. Près du fleuve Strouma, l'espèce pousse dans un habitat naturel (3 petits groupes de 3-7 plantes dans un maquis). *O. articulata* n'est pas une plante ornementale commune en Bulgarie, mais on la trouve comme plante en pot ou de balcon cultivée à l'extérieur pendant les mois d'été les plus chauds.

Source: Petrova A, Vladimirov V (2019) Reports of some ornamental plants as aliens for the Bulgarian flora. *Phytologia Balcanica* 25, 387-394.

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante

Codes informatiques : HEGFU, OXAAR, BG

2020/206 Bénéfices de la lutte biologique contre les plantes exotiques envahissantes

Ambrosia artemisiifolia (Asteraceae - Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) est native d'Amérique du Nord et a été introduite de façon non-intentionnelle dans la région OEPP au 19^{ème} siècle. Il s'agit d'un problème important dans les cultures de printemps. Son pollen allergène cause également des rhinites allergiques et de l'asthme. En Chine, *Ophraella communa* (Coleoptera : Chrysomelidae) a été utilisé comme agent de lutte biologique classique contre *A. artemisiifolia*. En 2013, on a constaté que cet insecte s'est établi fortuitement dans le nord de l'Italie et le sud de la Suisse, et cause des dégâts importants sur les populations d'*A. artemisiifolia*. Les concentrations de pollen d'ambrosie ont diminué dans le nord de l'Italie là où l'agent de lutte biologique est présent. En utilisant des données sur l'exposition au pollen d'ambrosie en Europe, sur la sensibilisation à l'ambrosie dans la population et sur l'impact d'*O. communa* sur la production de pollen, des projections ont été réalisées sur les effets positifs de l'agent de lutte biologique. Avant l'établissement d'*O. communa* en Europe, on estime que quelques 13,5 millions de personnes souffraient d'allergies provoquées par l'ambrosie, ce qui correspond à un coût annuel d'environ 7,4 milliards d'euros. Lorsqu'*O. communa* aura colonisé sa niche environnementale, le nombre de patients devrait diminuer d'environ 2,3 millions, ce qui correspond à des économies d'1,1 milliards d'euros par an.

Source: Schaffner U, Steinbach S, Sun Y, Skjøth CA, Weger LA, Lommen STE, Augustinus BA, Bonini M, Karrer G, Sikoparija B, Thibaudon M, Müller-Schärer H (2020) Biological weed control to relieve millions from *Ambrosia* allergies in Europe. *Nature Communications*, DOI: 10.1038/s41467-020-15586-1

Photos : *Ambrosia artemisiifolia*. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBEL/photos>
Ophraella communa. <https://gd.eppo.int/taxon/OPHLCO/photos>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : AMBEL, OPHLCO, CH, IT

2020/207 Réglementation nationale et régionale des plantes non natives en Italie

L'adoption et la mise en œuvre de réglementations internationales, nationales et locales figurent parmi les éléments les plus importants pour prévenir et contrôler les espèces exotiques envahissantes. En Italie, la réglementation la plus stricte des plantes non natives est le Règlement (UE) 1143/2014 entré en vigueur le 1 janvier 2015. Au cœur de ce règlement figure une liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union, qui comprend actuellement 36 plantes exotiques envahissantes. L'interdiction de ces espèces et des stratégies de lutte sont appliquées au niveau national. En outre, 111 taxons (95 espèces de plantes et 16 groupes de taxons) sont réglementés dans le cadre de la réglementation italienne au niveau régional dans cinq régions (Friuli Venezia Giulia, Lombardia, Piemonte, Toscana, Valle d'Aosta). La plupart des espèces réglementées au niveau régional sont des espèces ligneuses (23 arbres, 9 arbustes et 6 lianes), suivies de 29 plantes herbacées et 11 plantes aquatiques. Les obligations légales peuvent varier en fonction du type de liste sur laquelle figure l'espèce (par ex. liste noire, liste d'avertissement) et la région. Ces obligations peuvent inclure un engagement à réaliser un

suivi des populations, une lutte obligatoire, ou des mesures d'enrayement et d'éradication. Les listes régionales comprennent des espèces qui ont des impacts négatifs importants mais ne sont actuellement pas des espèces préoccupantes pour l'Union (par ex. *Reynoutria* spp. et *Carpobrotus* spp.), ou des espèces qui ne rentrent pas dans le cadre du Règlement (UE) 1143/2014 car elles affectent principalement l'agriculture (par ex. *Ambrosia artemisiifolia* et *A. trifida*).

Source: Brundu G, Armeli Minicante S, Barni E, Bolpagni R, Caddeo A, Celesti-Grappo L, Cogoni A, Galasso G, Iiriti G, Lazzaro L, Loi MC, Lozano V, Marignani M, Montagnani C, Siniscalco C (2020) Managing plant invasions using legislation tools: an analysis of the national and regional regulations for non-native plants in Italy. *Annali Di Botanica*, **10**, 1-12.

Photos : *Ambrosia artemisiifolia*. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBEL/photos>
Ambrosia trifida. <https://gd.eppo.int/taxon/AMBTR/photos>

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante

Codes informatiques : 1CBSG, 1REYG, AMBEL, AMBTR, IT

2020/208 La flottabilité des semences d'*Impatiens* augmente le succès des invasions

Impatiens glandulifera (Liste OEPP des plantes envahissantes) et *I. balfourii* (Balsaminaceae) ont été introduites dans la région OEPP comme plantes ornementales de jardin à partir de l'ouest de l'Himalaya. Toutes deux se sont depuis disséminées dans la région, *I. glandulifera* étant de loin la plus envahissante. Dans la région OEPP, ces deux espèces poussent parfois à proximité des cours d'eau et les graines à maturité peuvent se retrouver dans les cours d'eau et être transportées par le courant. La flottabilité des graines de ces deux espèces d'*Impatiens* a été étudiée. Des graines ont été collectées dans des populations jeunes et âgées des deux espèces en septembre/octobre. La flottabilité a été déterminée en conditions contrôlées, dans des conditions d'eau calme et d'eau en mouvement. Les graines d'*I. balfourii* flottaient moins bien que celles d'*I. glandulifera*. Les graines de la population la plus jeune d'*I. balfourii* avaient une meilleure flottabilité que celles de la population la plus âgée. Des résultats inverses ont été obtenus pour *I. glandulifera*, avec une flottabilité moindre pour les graines de la population la plus jeune. Ces différences sont liées aux caractéristiques des graines (surface, forme et structure de l'enveloppe). Les résultats de cette étude montrent que la flottabilité des graines d'*I. balfourii* peut augmenter dans le temps après l'introduction de l'espèce dans une zone, tandis que la flottabilité des graines d'*I. glandulifera* diminue progressivement. La flottabilité des graines peut augmenter la capacité envahissante des plantes exotiques. *I. balfourii* pourrait avoir subi des changements de la flottabilité de ses graines et, bien que les capacités de dispersion de l'espèce soient généralement jugées faibles, cette phase de latence pourrait approcher de sa fin. Par conséquent, le taux de dissémination d'*I. balfourii* pourrait augmenter et elle pourrait devenir une espèce exotique véritablement envahissante en Europe.

Source: Najberek K, Olejniczak P, Berent K, Gašienica-Staszczek M, Solarz W (2020) The ability of seeds to float within water currents contributes to the invasion success of *Impatiens balfourii* and *I. glandulifera*. *Journal of Plant Research* **133**, 649-664.

Photos : *Impatiens balfourii*. <https://gd.eppo.int/taxon/IPABF/photos>
Impatiens glandulifera. <https://gd.eppo.int/taxon/IPAGL/photos>

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante

Codes informatiques : IPABF, IPAGL, PL